



Ais je droit aux assedics apres ma maladie?

Par **maritotoche**, le **05/02/2013** à **14:26**

bonjour , je suis en longue maladie depuis janvier 2011, en avril 2011 j ai ete licencie on m a retirer mes agrements j etais assistante maternelle, a present la securite sociale veut arreter la longue maladie je fais une grosse depression, donc la secu veut me mettre en invalidite partielle j aimerais savoir ce que ca veut dire , je voulais m inscrire a pole emploi pour toucher des indemnitees ils m ont repondu qu il fallait s inscrire 12 mois apres le licenciement chose que je ne pouvait pas faire puisque j etais en maladie, donc si une personne pouvait me repondre cela m aiderait enormement car ma situation est desastreuse merci a tous.